**Compte rendu de la réunion du conseil de gestion du Pôle associatif : Hameau de la fraternité / Merlattes / Pressavois.**

**Lundi 04 octobre 2021 à la salle n°6 des Palabres.**

Représentants associatifs

Présentes :

* Mme Elisabeth Besson-Bourdy (AGV Bourges Nord)
* Mme Françoise Bouvet (C.L.C.V)
* Mme Elodie Jarry (Nature 18)
* Mme Karima Benzemmouri (Le Collectif des Mamans)
* Mme Marilyne Péret (Secrétaire ASPTT)

Excusé:

* M. Olivier Perrin (Président EDMT)

Représentants du Centre Associatif du Hameau de la fraternité

Excusés :

* M. Pierre Manglé (Président)
* Mme Estelle Chauveau (Salariée)
* Mme Joelle Peaudecerf (vice présidente)

Représentants de la Ville de Bourges

Présents :

* M. Pierre-Henri Jeannin, Maire adjoint Délégué à la Vie Associative, à la Jeunesse et à la Politique de la Ville
* Mme Marie Hélène Biguier, Maire Adjoint Délégué à l’Intergénérationnel et en charge des quartiers Chancellerie, Gibjoncs, Moulon
* Mme Elise Gousseau-Brisset, Directrice des Sports et de la Vie Associative
* M. Marc Lenoir, Responsable du Service Vie Associative et Manifestations Sportives
* M. Salim Chouli, Animateur Gestionnaire de site
* M. Mourad Guibane, Animateur Gestionnaire de site

Excusée :

* Mme Nadia Nezlioui, Maire Adjoint Délégué à l’Action Sociale

**Installation du nouveau conseil de gestion**

A la suite du tirage au sort réalisé lors de la réunion du 14 septembre dernier, les nouveaux membres du conseil de gestion ont été invités à se présenter.

**Calendrier des prochains conseils de gestion**

Salle n°6 des Palabres du Hameau de la Fraternité - 18h.

* Lundi 07 février 2022
* Lundi 30 mai 2022

**Gestion des ouvertures et fermetures des salles du Hublot**

La direction Culture manquant de ressources de personnel pour effectuer les ouvertures et les fermetures tardives des salles du Hublot et afin de garantir l’ouverture du site et ne pas pénaliser les associations utilisatrices, les agents du pôle associatif ont acceptés de modifier leurs horaires jusqu’en décembre pour intervenir au Hublot.

À partir de 17 heures les agents doivent désormais être présents pour l’ouverture des 4 sites et parfois au même horaire. Il est donc demandé aux associations de faire preuve de patience et de compréhension. Sans l’intervention du service Vie associative, les associations présentes au Hublot n’auraient pas pu reprendre leurs activités. Cela aurait été d’autant plus pénalisant en cette période de crise sanitaire où chacun était impatient de faire sa rentrée.

Il est rappelé aux associations qu’il est important d’avertir les agents en cas d’annulation tardive, évitant ainsi les allers retours inutiles.

Dans tous les cas, à partir du moment où l’association sait qu’elle ne sera pas présente sur un créneau de réservation, elle doit en informer le plus rapidement possible par écrit, l’accueil de la maison des associations, afin que la salle puisse être proposée à une autre association qui en aurait besoin. Si la réservation n’a pas été annulée au plus tard la veille, elle sera de fait facturée.

M. Jeannin propose de fixer une date pour permettre aux associations utilisatrices du Pôle, de visiter le Hublot. Le but étant à terme, de mener des projets communs avec les associations des deux sites (Pôle associatif/Hublot), puis de s’ouvrir aux habitants, pour échanger sur le futur lieu et son intégration dans le quartier.

M. Jeannin ajoute que la municipalité travaille sur un état des lieux de l’ensemble des locaux de la ville qui sont mis à disposition des associations.

Actuellement, il existe une grande disparité entre les services dans la gestion de ces locaux (réservations, tarifs, ...).C’est pourquoi la Ville souhaite harmoniser le fonctionnement des services et ainsi permettre une meilleure visibilité sur les services disponibles pour les associations.

**Point d’avancement du projet NPRU et du futur équipement. Relance d’un projet de questionnaire à destination des associations.**

Pour rappel en 2015, l’Etat représenté par l’Agence Nationale de Rénovation Urbaine a lancé le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, pour lequel les quartiers de la Chancellerie, des Gibjoncs et du Moulon ont été retenus. À compter de 2021 et jusqu’en 2029 les quartiers Nord de Bourges vont connaître une profonde transformation.

Plusieurs opérations sont prévues : démolitions, réhabilitations, construction de logements et d’équipements publics ainsi que l’aménagement et la valorisation d’espaces publics.

Dans ce cadre, le service de la Vie associative se focalise sur un projet visant à réunir les activités du Centre social et des locaux associatifs.

Afin d’articuler au mieux ce projet sans ignorer les activités diverses et propres à chaque association et ainsi d’orienter les débats à venir, un sondage avait été proposé au conseil de gestion lors de ses précédentes réunions. La crise sanitaire et les confinements successifs avaient mis en pause la diffusion de ce questionnaire. Le moment est venu de poursuivre les réflexions.

Il s’agit donc dans un premier temps, de privilégier les questions sur les services qui seront proposés au sein de ce nouveau Pôle et de ne pas aller trop vite dans la consultation sur l’aspect architectural. L’idée étant de ne pas se focaliser sur des éléments trop concrets mais au contraire de recueillir un panel de réflexion très large et très global.

Le questionnaire va être diffusé très prochainement afin d’obtenir un maximum de retour avant la réunion du conseil de gestion de février.

Le conseil de gestion est favorable à la diffusion du questionnaire à l’ensemble des associations du quartier.

**Renouvellement de la convention d’objectif avec le Centre associatif du Hameau de la fraternité.**

Le renouvellement de la convention d’objectif entre la Ville et le Centre associatif membre permanent est évoqué. Cette convention est valable 3 ans et arrive à son terme en fin d’année. Cette convention engage l’association à intégrer dans son projet associatif, l’animation du Pôle.

Pour rappel le Centre associatif, les membres du conseil de gestion (3 sièges), est formé d’un collectif d’associations dont les activités se situent sur les quartiers Nord de Bourges. L’association a pour but de favoriser la participation des habitants des quartiers Nord à l’animation culturelle et socioculturelle de leur lieu de résidence et de permettre aux associations locales de se développer.

**Travaux**

Les associations se disent très contentes de l’installation des visiophones aux Merlattes.

**Etude des remarques laissées par les usagers dans la boîte à idées**

Aucun message n’a été laissé dans la boite à idées.

**Propositions de nouvelles actions ou de nouveaux projets**

Aucune proposition n’est formulée.

**Questions diverses**

Il n’y a pas eu de questions diverses.